

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

VISIO CONFERENCE AVEC LE ; DIRECTEUR GÉNÉRAL DU 9 MARS 2021

Lors de cette courte visioconférence, le Directeur général, Monsieur Jérome Fournel a fait brièvement le tour de l'actualité sanitaire nationale qu'il juge stable à un niveau épidémique haut .

Il a abordé ensuite les quelques points suivants :

La vaccination, qui va s'organiser au sein du ministère sous l'égide du secrétariat général qui s'entretiendra dans les tout prochains jours avec les fédérations syndicales.

Il est revenu sur son dernier message aux agents du 4 mars dernier visant à renforcer le télétravail de manière différenciée selon la zone de surveillance renforcée ou non.

Sur les sujets « métier », il a indiqué que le stock de décembre de demande au titre du Fonds De Solidarité était descendu à 50 000 demandes pour lesquelles des échanges avec les entreprises sont nécessaires, ou pour lesquelles plus aucun contact n'était possible. A ce chiffre s'ajoutent les demandent de janvier, mais dont la volumétrie ne semble pas insurmontable, alors que la formation de 60 agents recrutés vient d'être réalisée et que les renforts se mettent place sur cette mission .

Il a ensuite invité Madame Seguy, DRH à communiquer des réponses à des problématiques soulevées par les OS.

En premier lieu, elle a indiqué que la Direction générale faisait droit à une demande de la CFTC en vue d'accorder une autorisation spéciale d'absence aux agents devant se faire vacciner sur les horaires de travail. La note cadrant se dispositif sera diffusée dans le réseau dans les tout prochains jours.

Elle a indiqué que les travaux de fiabilisation des fichiers d'adresses mails dans certaines directions étaient en passe d'être terminés et que les listes permettant un envoi de masse sur les directions concernées (comme la DRFIP 69 notamment) étaient en cours de transmission.

Madame Seguy nous a informés que le déploiement de nouvelles licences Gotomeeting étaient en cours afin de remplacer les conférences audio qui subsistaient par des visios. Néanmoins là ou le déploiement n'est pas encore possible techniquement, des « pieuvres » permettant des conférences en audio seraient fournies.

La CFTC DGFIP a remercié la Direction générale pour la suite favorable donnée à la question de la vaccination sur le temps de travail couverte par une autorisation spéciale d'absence. Pour la CFTC DGFIP, favoriser autant qu'il est possible la vaccination semble un des moyens les plus efficaces qu'il convient de soutenir en vue de favoriser le retour à une vie la plus normale possible que nous souhaitons tous ardemment.

La CFTC, avec les autres OS, est de nouveau intervenue pour demander au directeur général de relayer au plus haut niveau l'urgence d'une indemnisation des charges supportées par les agents en télétravail. Les factures de chauffage et d'électricité notamment ont considérablement augmenté chez des collègues en télétravail depuis une très longue période maintenant. Pour la CFTC, il ne serait pas compris que des agents qui se sont adaptés à une situation inédite, affectés notamment au sauvetage de l'activité économique de notre pays via le FDS en particulier, soient contraints de financer cet engagement sur leurs deniers.

Le Directeur général a indiqué qu'il en parlerait très rapidement aux Ministres.

Les OS ont fait remonter les préoccupations de plus en plus présentes des agents en SIE relatives à des **indisponibilités du réseau et des déconnexions répétées** qui perturbent le traitement du FDS notamment.

Pour les organisations syndicales, la situation du télétravail reste à un niveau assez faible y compris et surtout dans des départements comme le Nord alors même que le département est en surveillance renforcée et même en partie confiné le week end. Demande a été faite en vue de connaître les raisons des disparités de taux de télétravail que rien ne parvient à expliquer d'un premier regard.

La problématique sanitaire au CRT de Gironde où plusieurs agents se succèdent sur les mêmes postes de travail au cours d'une même journée, déjà soulevée lors d'une précédente visio, reste préoccupante et conduit les personnels à invoquer un droit d'alerte suite à la survenu d'un cas de Covid.

La prochaine réunion en visio avec le Directeur général au cours de laquelle seront présentés les premiers éléments relatifs à la campagne IR qui pourrait être ne pas être organisée de manière homogène sur le territoire, aura lieu en début de semaine prochaine.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/